



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

UN CAMPUS MULTISITE

AU CŒUR DE GRASSE

Les étudiants comme nouvel élan pour le centre Grassois : mixité sociale, réhabilitation de l'habitat et dynamisation culturelle et commerciale

Le projet

La Ville de Grasse construit depuis 2015 le concept d'un **campus territorial multisite**, véritable service transversal dédié, qui s'est affiné au fil du temps pour faciliter l'arrivée des écoles et universités sur le territoire et accompagner leur implantation.

La stratégie vise à **optimiser les locaux dont dispose la ville et l'intercommunalité** - bâtiments à réhabiliter ou à réaffecter, notamment l'ancien Palais de Justice qui accueillera dès la rentrée 2022 les partenaires académiques. L'ambition est le **retour d'une mixité sociale** autant qu'une augmentation significative des flux, de l'animation, favorable au commerce de proximité comme aux bailleurs.

La ville est passée de **200 à 800 étudiants entre 2015 et 2020** et attend une accélération significative dans les trois années à venir avec la montée en charge des différentes écoles du campus (parfum, management, ingénieurs, audiovisuel, mode et couture). Par le biais du dispositif ACV, le **CNAM**, dans le cadre de l'AMI « Au cœur des territoires », viendra **étouffer l'offre de formations**, notamment par un parcours post-bac pertinent et la mise en place de formations tout au long de la vie.

Objectifs

Améliorer l'habitat

Un développement économique et commercial équilibré

Des mobilités, une accessibilité et des connexions favorisées

Un espace public et un patrimoine revalorisés

Un meilleur accès aux services, à la culture et aux loisirs

Transition écologique et nature en ville

Participation et concertation citoyennes

Spécificités

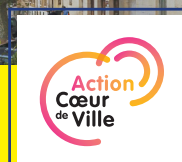
→ **Diversifier l'image du centre-ville** tournée sur le tourisme du parfum en lui donnant une attractivité d'usage tout au long de l'année.

→ Favoriser le brassage des savoirs et renforcer l'attractivité territoriale par une **offre de formations d'excellence** attirant des publics nationaux et internationaux.

→ **Poursuivre la réhabilitation du centre historique et des ilots dégradés** (habitat) et du patrimoine historique et aménager places et jardins pour offrir en centre-ville des espaces publics pratiques et conviviaux support d'usages renouvelés.



©FABRE SPELLER



RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
Alpes-Maritimes



Sous-Préfecture des Alpes-Maritimes, Grasse est la 4^e ville du département. Capitale mondiale du parfum, elle compte 51 000 habitants, au cœur d'un territoire plus large de 150 000 habitants.

FINANCEMENTS

Banque des Territoires : 65 000 €
Région Sud CRET : 2 100 000 €
(En cours)

Département des Alpes Maritimes: 1 600 000 € (En cours)
Agglomération CAPG : 170 000 €
DSIL 2019 : 600 180 €
DSIL 2 2020 (Déménagement DRH) : 154 000 € (En cours)
DSIL ou FNADT 2022/Mobilier : 150 000 €

Ville de Grasse : 1 398 186 HT€

CALENDRIER

Début des travaux : Nov. 2020
Livraison prévisionnelle : Septembre 2022

6,2 M€
alloués au projet

LA PAROLE AUX ÉLUS



Grasse Campus est un véritable projet global de territoire, une opportunité unique qui implique tous les acteurs locaux, publics et privés.

Jérôme Viaud
Maire de Grasse

LA PAROLE A L'ANCT

ET AUX PARTENAIRES



Partenaire de l'AMI Au Cœur des Territoires, la Banque des Territoires soutient le projet de Grasse Campus, la formation est un levier essentiel de redynamisation des villes moyennes !

Richard Curnier
Directeur régional de la
Banque des Territoires

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Action Cœur de Ville est une politique publique qui vise à revitaliser les centres-villes des villes « moyennes » françaises et à conforter leur rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Elle est fondée sur **4 principes** : elle est **globale** puisqu'elle agit sur l'ensemble du champ des politiques urbaines (logement, commerce, mobilité et digital, espace public et patrimoine, services, transition écologique, etc.) ; elle est **partenariale** en associant étroitement 3 partenaires financiers nationaux très engagés (CDC - Banque des Territoires, Action Logement et Anah) ; elle est **décentralisée** car s'appuyant exclusivement sur les projets des collectivités locales ; elle est enfin **déconcentrée** avec la forte implication du réseau préfectoral.

CONTACT : actioncoeurdeville@anct.gouv.fr



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Action Cœur de Ville fait partie. Dans ce cadre, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du programme et de son évaluation, du pilotage du centre de ressources collaboratif ainsi que de l'organisation des séminaires nationaux.